

Compte rendu de la réunion du 11 février

Présents : Maha Abboud, Maryse Bresson, Evelyne Clément, François Dravet, Marie-Laure Elalouf, Bénédicte Giraud, Marie-Laure Jurado, Pia Hennaf-Pinaud, Laurent Jeannin, Muriel Misplon, Valérie Morel, Jacques Renaud, Arlette Toussaint, Gilles Ulrich.

Excusés : Magali Galezot, Stéphane Ginouillac, Laurence Labat, Laurence Maurines, Martine Meskel-Cresta, Dominique Ottavi

Annnonce d'une reconfiguration

Jacques Renaud annonce en ouverture de la réunion que, selon les dernières informations que lui a communiquées François Germinet, le projet se reconfigurerait avec les académies de Bourgogne et Franche-Comté en incluant le thème de la ruralité. Un cabinet a été choisi pour rédiger la réponse sur la base des informations qui lui seront transmises.

La perspective d'une réponse possible avec Créteil n'est plus à l'ordre du jour. Jacques Renaud réaffirme que quelle que soit la configuration future du projet, il devra être axé sur la formation initiale et continue des personnels de l'académie de Versailles et que la relation recherche-formation y jouera un rôle structurant.

Marie-Laure rappelle les points essentiels de l'intervention de Sonja Denot-Ledunois, présidente du COSP, le 4 février.

- constituer un pôle territorial qui fédère laboratoires et établissements scolaires.
- obtenir un engagement de tous les acteurs et du potentiel scientifique,
- montrer que notre projet est pertinent qu'il y a un effet structurant, d'entraînement pour l'amélioration de la formation
- ne pas négliger la dimension internationale.

Point sur la remontée des projets

Les remontées de projets des laboratoires sont distribuées en séance (et jointes en annexe) : Le projet *Mathador* de Paragraphe (Arithmétique cognitive et digital-based learning), le projet « *Impliquer les chercheurs et les enseignants pour favoriser les dynamiques territoriales et la mobilité des élèves* » (Printemps, UVSQ), le développement des partenariats avec les DOM-TOM sur la base des travaux existants sur les élèves à besoins éducatifs particuliers, le projet *Utilisation de jeux de rôles en formation d'enseignants* (LDAR)(diffusé par mail le 28 janvier) qui pourra être mis en relation avec le projet sur l'utilisation de simulateur d'enseignement en formation (ÉMA, UCP).

Pia Hennaf-Pinaud annonce qu'elle communiquera la version définitive du projet sur le décrochage scolaire (CIAMS, Paris Saclay) et Maha Abboud (LDAR, UCP) la création d'un Léa.

Justification scientifique du projet

Marie-Laure Elalouf, reprenant le compte rendu de la réunion du 21 janvier, invite à faire remonter les éléments de justification scientifique du projet : bilan de la charte du 2001 siècle, recherches sur les dispositifs innovants et le « scaling up ».

S'agissant du projet 2020 du rectorat de Versailles, des éléments de bilans chiffrés sont souhaités. Valérie Morel indique que l'orientation stratégique qui consiste à publier plus de formations d'initiative locale que d'actions de formation académiques est confirmée. Cela

concerne maintenant un tiers des formations, avec des formations préconçues mais adaptables et une capacité d'adaptation accrue aux demandes des territoires qui a exigé de développer de nouvelles compétences chez les conseillers : co-construction de formations sur des temporalités longues, avec alternance entre expérimentations et moments en collectif. Certaines formations s'adressent à des équipes réunissant des personnels d'encadrement, des enseignants, des administratifs et des techniciens, des psychologues, infirmières et médecins scolaires sur des questions transversales comme l'égalité filles-garçons. Des projets de cités éducatives permettent à des personnels de l'EN et hors EN de collaborer.

Des assises nationales de la formation continue sont prévues les 14 et 15 mars.

Valérie Morel considère que l'évaluation de ces formations, au-delà du questionnaire de satisfaction, reste le talon d'Achille, ce que confirme Maha Abboud à propos du dispositif des territoires apprenants.

Comme il est nécessaire de penser l'évaluation en même temps que le projet scientifique, de premiers contacts ont été pris. Marie-Laure Elalouf a rencontré avec Marie-Laure Jurado Véronique Depoutot, chargée de mission à l'évaluation des enseignements à Paris-Sud à propos de l'outil d'autoévaluation formative des enseignements par les enseignants eux-mêmes (EVA, voir annexe) qui a été élaboré à l'institut Villebon-Charpak dans le cadre d'un projet e-fran (cf. projet EVA en annexe). Deux propositions sont soumises à la réflexion du comité : au niveau de l'évaluation interne du projet dans sa globalité, s'appuyer sur les compétences de recherche sur l'évaluation dans différentes universités ; faire des propositions de personnalités pour une évaluation externe ; au niveau des recherches menées avec le terrain, concevoir, dans l'esprit du projet EVA, un outil d'auto-évaluation et de régulation des recherches par les acteurs eux-mêmes, afin d'assurer la montée en puissance des initiatives, soutenues par le réseau des passeurs et la supervision des chercheurs.

Gilles Monceau invite à définir un « mini cahier des charges » sur ce qui est à évaluer. Cela se décline en effet à trois niveaux :

- professionnaliser par la recherche : quelle appropriation par les acteurs ?
- favoriser les apprentissages : quels effets sur les élèves ?
- assurer le pilotage institutionnel : quels effets structurants et transformants ?

Cette évaluation est à penser en même temps que le montage du projet sur des temporalités différentes.

Jacques Renaud rappelle que dans ce projet d'une grande complexité, les laboratoires doivent avoir un rôle pilote. Muriel Mispion souligne la grande variété des besoins des entrants dans le métier et donc le rôle des cadres de l'éducation nationale dans l'analyse des besoins.

Périmètre du projet

Laurent Jeannin indique qu'il travaille avec les académies de Bourgogne et de Franche Comté où la recherche (notamment IREDU) s'est structurée dans une maison de l'éducation. Il a répondu à un appel à projet de l'AMU sur l'architecture scolaire. Il indique que le laboratoire Bonheurs a transmis ses propositions au rectorat. Valérie Morel indique que la DAFOR travaille avec Dijon sur l'inter-public selon un modèle de recherche-expérimentation. Maha Abboud s'interroge sur le niveau de montage du projet. Elle considère que la force du projet de Versailles réside dans la prise en compte de la spécificité de l'académie sur le plan territorial et que ce serait l'affaiblir que d'être au même niveau d'association avec des

académie ayant des caractéristiques très différentes. Elle ajoute que des questions transversales comme la fracture numérique ou l'architecture scolaire seront présentes dans tous les projets et que l'enjeu est de montrer comment les thématiques de recherche que le projet de Versailles portera répondront à des besoins clairement identifiés et analysés. Cet avis est partagé par plusieurs des partenaires.

Gilles Monceau souligne que l'annonce de ce changement de périmètre illustre les enjeux institutionnels d'un projet sur 10 ans. Comment compenser les aléas politiques prévisibles ? Quelles garanties pour nos laboratoires ? Evelyne Clément craint la dilution de nos objets scientifiques.

Pour Marie-Laure Elalouf, une chose est de s'appuyer sur des partenariats déjà existants dans les laboratoires de l'académie pour favoriser le déploiement de recherches hors de l'académie (comme ce qui est envisagé pour les DOM-TOM, la formation des enseignants des lycées français à l'étranger ou encore le projet Mathador expérimenté en Franche-Comté), une autre est de reléguer les laboratoires à la périphérie du pilotage du projet.

Une clarification est donc nécessaire pour pouvoir poursuivre.

La séance est levée sur cette interrogation. La prochaine réunion est fixée le 18 mars.

En fonction de l'actualité, une séance intermédiaire pourra être ajoutée.

Compte rendu de Marie-Laure Elalouf relu par Jacques Renaud